



Nouakchott, le 28 AVR 2026

نواكشوط ، بتاريخ : 26 / 04 / 2026

**DECISION N°.....RELATIVE A L'APPROBATION DE LA
METHODOLOGIE DE DETERMINATION ET DE REVISION
DES TARIFS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU**

LE CONSEIL NATIONAL DE REGULATION :

Vu la loi n°2001-018 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;

Vu la loi n°2005-030 du 02 février 2005 portant Code de l'Eau ;

Après avoir délibéré en sa session du 28 avril 2026 ;

Décide :

Article premier : est approuvée la méthodologie de détermination et de révision des tarifs du Service Public de l'Eau ;

Article 2 : la présente décision prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée sur le site web de l'Autorité de Régulation.

Fait à Nouakchott, le 28 avril 2026.

Ahmed OULD MOHAMEDOU

P.J

- Méthodologie de détermination et de révision des tarifs du Service Public de l'Eau